



EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

*Séance du 13 janvier 2022*

Nombre de Membres :

En exercice : 45

Présents : 23

Votants : 24 (dont 1 procuration)

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté en session, sous la présidence de **M. Frédéric AGUILERA, Président.**

N° 4

**OBJET :**

**ASSAINISSEMENT  
ATTRIBUTION  
ACCORD CADRE  
VALORISATION DES  
BOUES  
D'EPURATION  
(EPANDAGE,  
COMPOSTAGE ET  
INCINERATION) DES  
STATIONS  
D'EPURATION DE  
VICHY  
COMMUNAUTE**

**22WG008**

**Présents :**

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET – JS. LALOY - J. KUCHNA - M. CHARASSE – F. SENNEPIN - N. COULANGE – M. MARIEN – N. CHAMOIX-BOUILLON - JM. GERMANANGUE - B. AGUIAR, Vice-Présidents.

MM. R. LOPEZ – E. BARGE - P. SEROR - O. ROYER – C. MAGNAUD – T. WIRTH – T. LAPLACE - JD. BARRAUD – R. DEJEAN - S. BRUNO – P. BONNET – E. VOITELLIER, Conseillers Délégués, Membres

formant la majorité des membres en exercice.

**Absents avant donné procuration :**

Mme Maryline MORGAND à M. Joseph KUCHNA.

**Absents excusés :**

Mmes et M. - C. BARDOT – C. BENOIT - JC. BRAT, Vice-Présidents.

MM. J. TERRACOL – F. SZYPULA – A. PACAUD – P. COLAS – F. GONZALES – A. CORNE – B. BAYLAUCQ – JF. CHAUFFRIAS – JM. BOUREL – A. GIRAUD – S. THOMAS-MOLLON – JP. RAYMOND - V. TRIBOULET – C. DUMONT - S. MORIER-MIZOULE – J. BLETTERY – C. BOUARD – J. ALAMAZAN, Conseillers Délégués, Membres

**Secrétaire :** Jean-Sébastien LALOY, Vice-Président.

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture le :

**18 JAN. 2022**

Publiée ou notifiée le :

**18 JAN. 2022**

Monsieur le Président,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** les statuts de Vichy Communauté, Communauté d'agglomération,

**Vu** le Code de la Commande Publique,

**Vu** la délibération du Conseil communautaire du 03 décembre 2020 donnant délégation au Bureau Communautaire pour « décider de la conclusion des marchés publics et accords-cadres d'un montant supérieur aux seuils européens, ainsi que prendre toute décision concernant leurs avenants »,

**Vu** le lancement d'un avis d'appel d'offres ouvert au BOAMP et au JOUE le 06 décembre 2021, et sur le profil acheteur de Vichy Communauté « achatpublic.com » le 08 décembre 2021, pour la passation d'un accord cadre de valorisation des boues d'épuration (épandage, compostage et incinération) des stations d'épuration de Vichy Communauté,

**Vu** la décision de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 12 janvier 2022, d'attribuer les lots n° 1 (Epannage) et 3 (Incinération) de l'accord cadre à la société Suez Organique et le lot n°2 (Compostage) à la société Ecovert Boilon pour un montant estimatif annuel global de 909 190,54 € HT, soit, 233 958,54 € HT pour le lot n°1, 355 232,00 € HT pour le lot n°2 et 320 000,00 € HT pour le lot n°3 sur la base des critères de jugement des offres suivants, énoncés au règlement de la consultation : prix des prestations 50%, Valeur technique appréciée au vu du mémoire technique 40%, Performances en matière de développement durable appréciées au vu de la note remise 10%,

**Considérant** la nécessité pour Vichy Communauté de procéder au suivi agronomique des boues d'épuration de Vichy Communauté, la gestion des épandages, l'épandage, le compostage et l'incinération des boues des différentes stations d'épuration du territoire de Vichy Communauté,

**Propose** au Bureau Communautaire :

- de conclure l'accord-cadre n°22WG008 avec les sociétés Suez Organique (lots 1 et 3) et Ecovert Boilon (lot n°2), conformément à la décision de la commission d'appel d'offres, pour un montant estimatif annuel global de 909 190,54 € HT, soit, 233 958,54 € HT pour le lot n°1, 355 232,00 € HT pour le lot n°2 et 320 000,00 € HT pour le lot n°3, pour une durée d'un an, renouvelable deux fois un an,
- de donner mandat au Président ou à la Conseillère déléguée à la Commande Publique pour signer l'accord cadre correspondant et tout document s'y rapportant.

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

- approuve ces propositions,
- charge M. le Président et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....

Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'hôtel d'agglomération Vichy Communauté,  
le 13 janvier 2022.

Les Membres du Bureau Communautaire présents ont signé au registre.

Le Président,

  
Signé numériquement par  
**FREDERIC AGUILERA**  
DN : C=FR, O=Certinomis, OU=0002  
433998903, CN=Certinomis - Easy  
CA  
Raison : J'ai approuvé ce document.  
Emplacement : A vichy  
Date : vendredi 14 janvier 2022  
16:22:06

## Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N°4 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 13 JANVIER 2022

Objet de l'acte : ASSAINISSEMENT - ATTRIBUTION ACCORD-CADRE VALORISATION DES  
BOUES D'EPURATION (EPANDAGE, COMPOSTAGE ET INCINERATION)  
DES STATIONS D'EPURATION DE VICHY COMMUNAUTE - 22WG008

.....

Date de décision: 13/01/2022

Date de réception de l'accusé 18/01/2022

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 13JAN2022\_4

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20220113-13JAN2022\_4-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 1 .1

Commande Publique

Marchés publics

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....

Nom du fichier : 4.pdf ( 99\_DE-003-200071363-20220113-13JAN2022\_4-DE-1-1\_1.pdf )